

Bruxelles, le 7 décembre 2017

**Nouveau en 2018 :  
entrée en vigueur de la directive européenne sur les paiements PSD2**

**Tous vos comptes à vue dans une seule app bancaire :  
bientôt possible chez Belfius !**

L'an prochain, le domaine des comptes à vue et des paiements connaîtra de profondes mutations avec l'entrée en vigueur de la directive PSD2 ouvrant le marché des services de paiement aux acteurs bancaires et non bancaires au niveau européen. Belfius souhaite donner la possibilité à ses clients de profiter pleinement de ce changement et de pouvoir ainsi intégrer leurs comptes à vue auprès d'autres institutions financières belges et européennes au sein des différents canaux digitaux de la banque. Belfius entend être parmi les premières banques en Belgique à permettre la gestion d'autres comptes à vue et l'exécution de paiements à partir de ces comptes, directement via son app Belfius Mobile.

Un sondage réalisé par Belfius auprès de clients et de non-clients a récemment mis évidence deux besoins clés que tant les particuliers que les professionnels aimeraient voir rencontrés à la suite de l'ouverture du marché des paiements, à savoir :

- disposer d'un aperçu centralisé de leurs finances, quelles que soient les banques où ils détiennent des comptes
- pouvoir utiliser une seule et même app pour gérer et effectuer tous leurs paiements.

Concernant les clients professionnels, ceux-ci souhaiteraient également pouvoir bénéficier d'un reporting intégré des comptes et des paiements de toutes leurs banques, qui puisse en outre être intégré de façon automatique au sein de leurs propres outils informatiques (outils comptables, outils de gestion, etc.).

L'entrée en vigueur de la directive européenne PSD2 ouvre incontestablement de nouvelles perspectives pour répondre à ces besoins et Belfius entend dès lors saisir les opportunités offertes par ce nouveau cadre réglementaire pour améliorer encore son offre et la faire évoluer en permanence en fonction des attentes de ses clients.

**Ce qui sera bientôt possible**

D'ici quelques mois, Belfius permettra à ses clients d'accéder directement à l'ensemble de leurs comptes à vue via les différents canaux digitaux proposés par Belfius : Belfius Mobile, Belfius Tablet et Belfius Direct Net.

Concrètement, les clients qui le désirent pourront d'abord ajouter, via Belfius Mobile, Belfius Tablet ou Belfius Direct Net, tous les comptes à vue qu'ils détiennent auprès d'autres banques.

Lorsque, par la suite, ils se connecteront à ces canaux, ils disposeront automatiquement et immédiatement d'un aperçu de TOUS leurs comptes à vue, de leur solde et de l'historique des transactions, en temps réel et avec la même expérience client que celle dont ils bénéficient aujourd'hui pour leurs comptes Belfius.

Les clients pourront également effectuer des virements à partir de TOUS leurs comptes, que ce soit au départ de Belfius Mobile, Belfius Tablet ou Belfius Direct Net.

## **En toute sécurité et dans le respect de la vie privée**

Belfius Mobile est sans doute l'endroit le mieux sécurisé du smartphone du client : les procédures d'accès aux données (login) et de confirmation de paiements (signature) sont conçues pour être extrêmement sûres et celles-ci font l'objet d'audits réguliers en vue de les améliorer en permanence.

Quel que soit le canal digital utilisé, le client disposera d'un aperçu de toutes les tierces parties qu'il a autorisées à accéder à ses données des comptes à vue chez Belfius, et il pourra à tout moment révoquer ces autorisations.

Bien entendu, Belfius traitera les données des autres banques en appliquant la même politique transparente en matière de respect de la vie privée que pour les données Belfius. La charte de cette politique ('privacy charter') est totalement publique et a été communiquée à chaque client Belfius individuellement en 2017.

### **Contact presse**

Ulrike Pommee

[ulrike.pommee@belfius.be](mailto:ulrike.pommee@belfius.be) / [press@belfius.be](mailto:press@belfius.be)

02 222 02 57

[www.belfius.com](http://www.belfius.com)

